



AVIS À LA BATELLERIE

AUX USAGERS DE LA SEVRE NIORTAISE

N° 2023-03
Du 11/01/2023

AVIS AUX USAGERS DU CANAL MARITIME ET DE L'ÉCLUSE DU BRAULT

En raison des conditions hydrologiques, une évacuation des eaux du bassin de la Sèvre niortaise peut être indispensable à l'écluse du Brault pendant la période hivernale.

Par conséquent :

1- Une vigilance particulière est demandée aux navigants circulant sur **le canal de Marans à la mer** (dit « canal maritime »), **pour une durée indéterminée.**

Aussi, il est :

- Interdit de naviguer sans avoir pris contact avec l'IIBSN
 - Centre d'exploitation de Marans : 05 46 01 10 35
 - Cale du Port / Gestion de l'eau : 05 49 09 01 18
 - Astreinte technique : 06 64 49 19 41
- Obligatoire de fixer votre passage à l'écluse du Brault exclusivement sur RDV
 - Permanence éclusier : 06 64 49 29 60

2- En condition d'évacuation « portes ouvertes », les passages à l'écluse du Brault seront proposés uniquement **pendant les horaires de marées hautes** et hors petit coefficient de mortes-eaux (< à 50).

Toute navigation est soumise à l'avis préalable du service gestionnaire.

Merci de votre compréhension.


Par délégation
l'adjoint à la Direction
Gilles CHOURRÉ


La Présidente
Séverine VACHON